Procédure de demande d'autorisation de manifestation avec une équipe étrangère

Rencontre ou tournoi en France

Transmission à la Ligue Régionale sur le territoire de laquelle doit se dérouler la manifestation **au moins 15 jours (*2 mois pour les sélections nationales*) avant la manifestation**.

Que doit composer ma demande ?

- Le formulaire de demande d'autorisation de rencontre ou de tournoi en fonction du type de manifestation
- La liste précisant les noms, prénoms et dates de naissance des joueurs et dirigeant étrangers participants à la manifestation.
- L'autorisation de la fédération étrangère (ce document peut être transmis au plus tard la veille de la manifestation).

En cas d'avis favorable de la Ligue Régionale, la FFR rédigera alors une autorisation de manifestation qu'elle transmettra au club et à la ligue régionale

Rencontre ou tournoi à l'étranger (sortie de territoire)

Transmission à la Ligue Régionale de la demande **au moins 15 jours avant la manifestation**

Que doit composer ma demande ?

- Le formulaire de demande d'autorisation de manifestation à l'étranger
- L'autorisation de la fédération étrangère (ce document peut être transmis au plus tard la veille de la manifestation).

En cas d'avis favorable de la Ligue Régionale, la FFR rédigera alors une autorisation de participation à une manifestation à l'étranger qu'elle transmettra au club et à la ligue régionale.